

Enjeux majeurs pour le territoire du Bassin de la Haine

Les différents ateliers prospectifs qui ont eu lieu entre mai et juin 2009 dans le cadre du plan de redéploiement du Bassin de la Haine mais également le séminaire du Partenariat stratégique local, élargi à des experts extérieurs, qui s'est déroulé à l'Intercommunale de Développement économique et d'Aménagement du Territoire (IDEA) à Mons le 19 juin 2009, a permis de définir huit grands enjeux pour le territoire à l'horizon 2025 :

- la gouvernance, le développement des réseaux et la capacité stratégique
- des systèmes d'apprentissage (éducation et formation) et d'innovation qui valorisent la créativité et l'adaptabilité
- le changement d'image et de mentalité
- le développement économique soutenable et le capital humain;
- la prise en compte du nouveau paradigme énergétique;
- la restructuration du tissu urbanisé et la rénovation durable du bâti;
- le développement équilibré des zones rurales et urbaines dans une logique d'ouverture aux voisins;
- le développement touristique et culturel.

1. La gouvernance, le développement des réseaux et la capacité stratégique

Cinq enjeux s'inscrivent dans cette problématique.

1.1. Comment implanter une meilleure gouvernance sur l'ensemble du bassin et rationaliser les structures institutionnelles afin d'augmenter la transparence de leur fonctionnement et dépasser les particularismes ?

1.2. Comment assurer sur le long terme la réalisation des objectifs qui seront fixés par le Plan de redéploiement du Bassin de la Haine ainsi que son appropriation par les citoyens?

1.3. Quelle cohérence spatiale et quelles interactions développer entre les différentes initiatives des communes en matières d'aménagement, de mobilité, de services et de cohésion sociale pour éviter les redondances et créer des synergies à l'échelle du bassin?

1.4. Comment mettre en place les outils d'une gouvernance commune transfrontalière permettant de concrétiser la volonté politique des acteurs de terrain des deux côtés de la frontière et, en particulier, des maires et bourgmestres ?

1.5. Comment assurer un cadre normatif, et notamment une meilleure stabilité légale, qui favorise le développement économique tout en assurant la protection de l'environnement et la qualité du cadre de vie ?

2. Des systèmes d'apprentissage (éducation et formation) et d'innovation qui valorisent la créativité et l'adaptabilité

Six enjeux s'inscrivent dans cette problématique.

2.1. Comment construire et mettre en oeuvre un projet global intégré de l'éducation et de la formation dans le bassin sur base des atouts locaux et avec une attention particulière pour les travailleurs peu qualifiés?

2.2. Comment améliorer le système éducatif ainsi que mobiliser à la fois les pôles universitaires et les institutions qui développent l'intelligence de la main, au profit du tissu économique du Bassin ?

2.3. Comment renforcer la capacité de créativité et d'innovation, ainsi que la faculté d'adaptation des acteurs du territoire face aux nouveaux défis économiques et énergétiques ?

2.4. Comment réconcilier les jeunes avec l'école et l'entreprise et les impliquer dans les projets de développement du bassin ?

2.5. Comment assurer, au niveau du bassin, plus de visibilité et une meilleure coordination des centres de recherche et d'innovation ?

2.6. Comment renforcer l'orientation de la recherche vers l'innovation et la valorisation économiques (spin-offs, incubation de projets, meilleures relations des chercheurs avec les entreprises) afin que le bassin soit mieux préparés aux mutations industrielles?

3. Le changement d'image et de mentalité

Trois enjeux s'inscrivent dans cette problématique.

3.1. Quels sont les bénéfices que l'ensemble du territoire peut retirer d'une vision ou d'une appellation commune ?

3.2. Comment construire une image positive de l'ensemble du territoire, et en développer une connaissance actualisée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ?

3.3. Comment changer profondément la mentalité générale du Bassin de la Haine et favoriser l'implication personnelle, l'esprit d'entreprendre, le soutien à la création d'activités ainsi que l'investissement financier, pour redevenir ambitieux pour soi-même et sa région ?

4. Le développement économique soutenable et le capital humain

Huit enjeux s'inscrivent dans cette problématique.

4.1. Comment promouvoir un développement économique durable qui valorise les ressources locales (ressources naturelles et matière grise dont les pôles universitaires)?

4.2. Comment assurer une transition de l'économie qui tienne compte des besoins sociétaux sur le long terme et des mutations du marché ?

4.3. Comment développer une agriculture plus proche du consommateur, créer de nouvelles niches dans des filières énergétiques, biologiques ou autres et redéployer l'activité agro-alimentaire au sein du bassin?

4.4. Comment s'appuyer sur les activités présentes sur le territoire pour développer des activités d'avenir ?

4.5. Comment favoriser à l'horizon 2025 le développement d'une logistique à haute valeur ajoutée par rapport à celle qui consomme de l'espace et emploie peu de main-d'oeuvre ?

4.6. Quel type de développement économique peut-on encourager dans les zones urbaines qui permette à la fois la mixité des fonctions et une mobilité maîtrisée ?

4.7. Comment changer l'appréhension du capital humain, notamment pour construire un projet pour les populations qui ne sont pas ou plus dans les circuits du travail et de l'éducation ?

4.8. Comment exister dans les schémas de mobilité et de logistique nord-européens ?

5. La prise en compte du nouveau paradigme énergétique

Quatre enjeux s'inscrivent dans cette problématique.

5.1. Comment optimiser le développement et l'aménagement du territoire pour valoriser les ressources naturelles du Bassin de la Haine, notamment l'eau et la géothermie ?

5.2. Comment développer des modes durables de déplacement en tenant compte des spécificités urbaines et rurales du territoire ? ?

5.3. Dans quelle mesure les acteurs de la recherche et de l'innovation peuvent-ils développer des applications pour rendre les entreprises du bassin moins énergivores et pour contribuer à l'efficacité énergétique des bâtiments et à l'utilisation de matériaux durables ?

5.4. Comment intégrer la formation des demandeurs d'emploi et la formation continuée des travailleurs dans les problématiques énergétique et de gestion de l'environnement ?

6. La restructuration du tissu urbanisé et la rénovation durable du bâti

Cinq enjeux s'inscrivent dans cette problématique.

6.1. Comment créer un maillage porteur entre les deux pôles urbains que sont Mons-Borinage et La Louvière-Centre, en termes de mobilité, de synergies économique, culturelle, touristique et énergétique ?

6.2. Comment mieux anticiper un développement économique plus équilibré en termes de disponibilité foncière et de bâti, de mobilité et de fluidité du trafic, ainsi que de pollution et d'assainissement des friches et des sols ?

6.3. Comment articuler la densification et la requalification des noyaux urbains, la maîtrise des espaces potentiellement urbanisables et la préservation des espaces de respiration et la qualité de vie de l'ensemble du bassin ?

6.4. Comment assurer une cohérence des outils et des agendas entre les différents niveaux décisionnel et/ou opérationnel en matière d'aménagement du territoire (échelles planologiques) ?

6.5. Comment articuler le saut qualitatif de l'espace urbain en intégrant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics et des logements dans un contexte de vieillissement du bâti ?

7. Le développement équilibré des zones rurales et urbaines dans une logique d'ouverture aux voisins

Sept enjeux s'inscrivent dans cette problématique.

7.1. Comment organiser, voire préserver l'espace rural productif, afin de rencontrer les besoins locaux et de contribuer à répondre aux grands déséquilibres alimentaires ?

7.2. Quels instruments publics mettre en place aux niveaux du Bassin et de la Région wallonne pour accompagner un redéploiement à moyen et long termes des secteurs agricoles et agro-alimentaires, mettre en place des partenariats et apporter les financements adéquats ?

7.3. Comment faire face au risque de saturation des infrastructures urbaines et adapter les villes aux nouveaux besoins nés de l'accroissement démographique (écoles, clubs sportifs, etc.) ?

7.4. Comment renforcer les capacités d'actions et les marges de manœuvre des acteurs publics locaux face à la désertification commerciale et servicielle et à la pression immobilière ?

7.5. Comment intégrer les nouveaux habitants, connaître leurs besoins, valoriser leurs apports, assurer une mixité avec les anciens et développer une identité culturelle commune ?

7.6. Comment promouvoir des synergies avec le Nord de la France dans les domaines des liaisons ferroviaires, des canaux, de l'emploi, de la formation et de l'économie ?

7.7. Comment maintenir la qualité des espaces ruraux du Bassin de la Haine et valoriser leur image ?

8. Le développement touristique et culturel

Quatre enjeux s'inscrivent dans cette problématique.

8.1. Comment organiser une offre touristique cohérente et structurée pour renforcer l'attractivité du territoire ?

8.2. Comment favoriser un développement des parcs naturels des Hauts-Pays et de l'Avesnois qui permette de dépasser une visibilité purement locale ?

8.3. Comment articuler les initiatives culturelles aux dimensions transfrontalières entre les échelles locales, du Bassin de la Haine et de la Région wallonne, notamment Mons 2015 ?

8.4. Quelles infrastructures et facilités de déplacement mettre en œuvre pour appuyer le dynamisme et la mobilité culturels, particulièrement dans le domaine transfrontalier ?